

Vendeuvre-Soulaines

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La Communauté de communes Vendeuvre-Soulaines apporte une participation de 1,52 € par repas porté à domicile

Le prestataire pratique directement la réduction et l'indique sur la facture.

Il est ensuite remboursé par la CCVS.

Ils sont déjà engagés dans la démarche :

Maison pour Tous - Centre social de Brienne-le-Château

2 Rue de Lomenie, 10500 Brienne Le Château - <http://mpt-centre-social-brienne.fr>

03.25.92.91.91 - centresocial.brienne@orange.fr

CCAS de Vendeuvre-sur-Barse en lien avec la Résidence Le Parc Du Château

Mairie Vendeuvre-sur-Barse - Place du 11-Novembre BP 23, 10140 Vendeuvre-sur-Barse

03.25.41.30.20 - mairie-de-vendeuvre-sur-barse@wanadoo.fr

Saveurs de Vie à Saint-André-les-Vergers

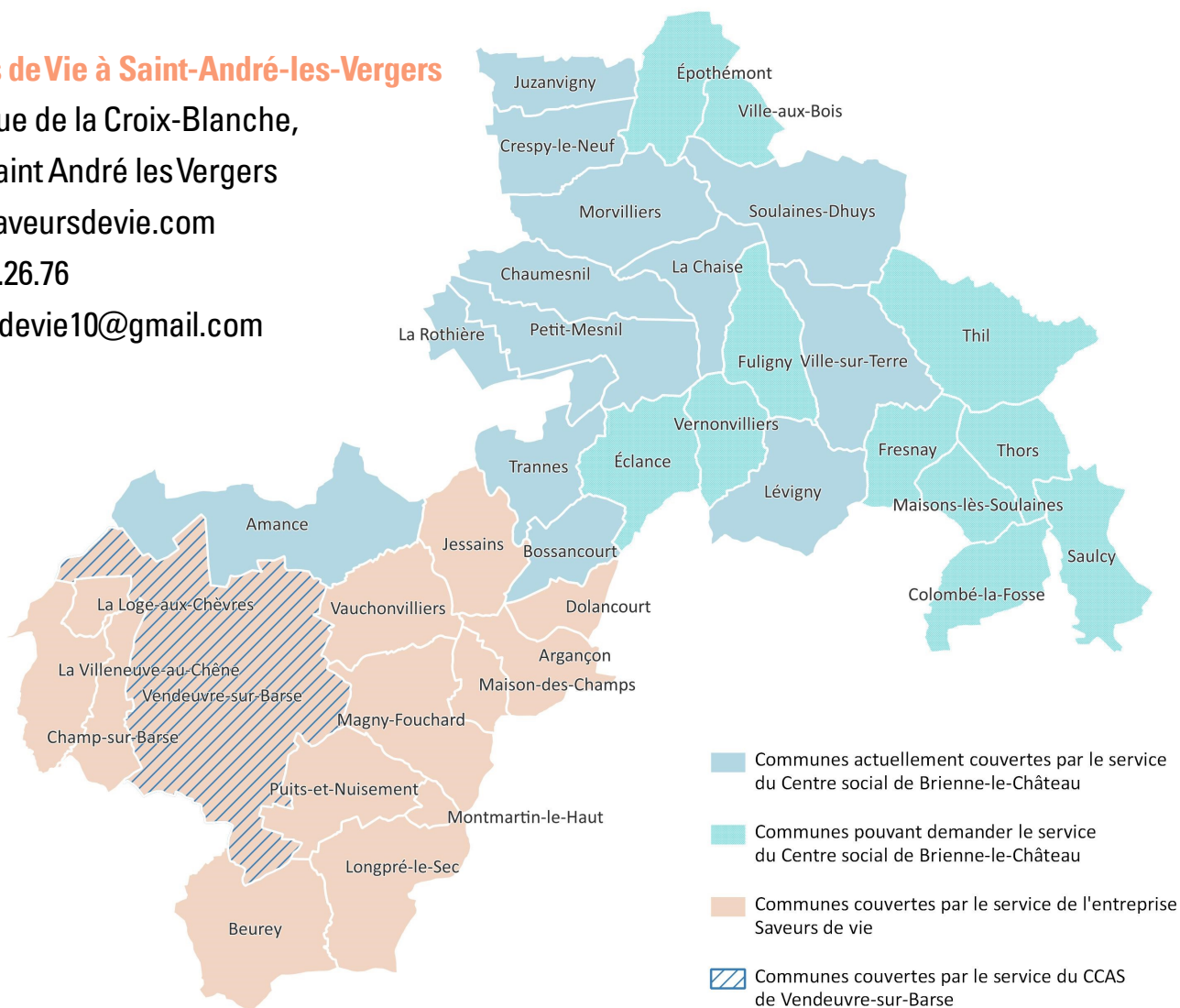
54 bis Rue de la Croix-Blanche,

10120 Saint André les Vergers

<http://saveursdevie.com>

03.25.79.26.76

saveursdevie10@gmail.com



Tout prestataire peut procéder à la déduction en indiquant la participation de la CCVS sur sa facturation.